



## ASSEMBLEE GENERALE 2021 de la FAPPAH

**Jeudi 28 avril 2022, 18h, à Laives, salle de réception de la mairie**

---

Depuis la soirée *Au Gui l'An neuf* du 24 janvier 2020 à Massilly, il n'a pas été possible à la FAPPAH de réunir les associations adhérentes et partenaires. L'Assemblée Générale 2020 s'est déroulée par échanges électroniques entre novembre et décembre 2020.

L'Assemblée Générale du 28 avril 2022, organisée avec l'appui de la commune de Laives et des associations *Laives Patrimoine* et *Les Amis de l'Eglise Saint-Martin*, revêt un caractère particulier car elle marque la reprise des contacts.

Un premier rendez-vous a été donné à 17h pour la visite de la Chapelle de Lenoux ou du site de l'église Saint-Martin de Laives en cours de restauration.



Puis tout le monde se retrouve à la salle de réception de la mairie de Laives.



Le Président de la FAPPAH, Christophe Branche, ouvre la séance à 18h15 en accueillant les membres des associations adhérentes à la FAPPAH présents à la réunion.

Il remercie la commune de Laives pour l'accueil dans la salle de réception de la mairie ainsi que les deux associations qui ont organisé et guidé les visites de la chapelle de Lenoux et de l'église Saint-Martin.

Il salue la présence de Madame Cécile Untermaier, députée de la 4<sup>ème</sup> circonscription de Saône-et-Loire, de Monsieur Jean-Paul Becousse, maire de Laives, Président de la Communauté de Communes entre Saône-et-Grosne et Conseiller départemental; de Monsieur Pierre-Michel Delpuch, Président du Pays d'Art et d'Histoire entre Cluny et Tournus; de Madame Élisabeth Gilbert, déléguée de la Fondation du Patrimoine pour le département de Saône-et-Loire, et leur donne la parole.

Dans son intervention, **Cécile Untermaier** souligne son attachement constant au développement et à la mise en valeur du patrimoine et de l'environnement de nos territoires. Elle salue les associations qu'elle connaît bien, en soulignant la force de frappe issue de l'engagement de leurs adhérents, tous bénévoles. Elle se félicite de la présence du Président du P.A.H., structure dont elle suit les actions avec intérêt ainsi celle de la déléguée départementale de la Fondation du Patrimoine, maillon indispensable à beaucoup pour des actions de préservation.

Elle évoque le projet de Parc Régional de la Bresse pour lequel elle œuvre depuis 2019, en union avec des représentants d'associations et des élus locaux.

Puis **Jean-Claude Becousse** se déclare très heureux d'accueillir sur sa commune les personnalités présentes ainsi que les bénévoles des associations de patrimoine. La commune de Laives est riche de deux joyaux, la chapelle de Lenoux et l'église Saint-Martin, à la préservation desquels œuvrent deux associations très dynamiques. S'agissant de 2 monuments historiques, le financement de travaux de restauration et d'entretien proviennent de l'Etat via la DRAC, de la Région, du Conseil Départemental, de la Fondation du Patrimoine. La restauration de l'intérieur de Saint-Martin de Laives est une opération qui s'étalera jusqu'en 2023.

**Pierre-Michel Delpeuch**, aborde 3 points marquants de l'activité du P.A.H., l'action vers les jeunes scolaires, le travail collaboratif engagé sur l'année 2022 sur le thème du vitrail, ainsi que la participation aux actions engagées par les cités du territoire du PAH, Cluny, Saint-Gengoux, Tournus.

Il ajoute que sur ce territoire existe une grande densité d'artisans d'art ; le patrimoine que créent les métiers d'art mérite d'être soutenu et valorisé. Dans cet objectif, il souhaite que soit envisagé la rénovation de l'ancien sanatorium de Bergesserin qui pourrait devenir le lieu d'un vaste siège de l'artisanat, des métiers d'art, de la mise en lumière des gestes d'art.

Il invite ensuite Loriane Gouaille, animatrice de l'architecture et du patrimoine à développer les axes de l'action sur les vitraux : inventaire photographique et panorama des vitraux des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècle sur le territoire du PAH, exposition itinérante dans 15 églises de juillet à novembre, 3 conférences dans l'été (voir site du PAH et de la FAPPAH).

### **Élisabeth Gilbert, déléguée départementale de la Fondation du Patrimoine pour la Saône-et-Loire.**

Elle salue le travail des associations de protection du patrimoine, intermédiaires essentiels entre les communes propriétaires d'un bien à protéger et la Fondation du Patrimoine (FP). Son propos est illustré par quelques exemples *dans le pays d'art et d'histoire* :

- restauration du clocher de l'église de la commune de CLESSÉ, *église classée MH* : le financement des travaux est assuré en grande partie par l'Etat (DRAC), la Région, le Département. Un appel à dons a été organisé par la commune, l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Clesséen et la Fondation du Patrimoine sur le reste à charge de la commune.
- À SAINT-YTHAIRE, la municipalité a décidé de restaurer les lavoirs de 4 hameaux ; l'opération a été menée avec l'aide de la Région BFC, du Département, d'une souscription avec la Fondation du Patrimoine et l'aide de l'association *Ictarius*.
- La commune de GREVILLY (moins de 40 habitants), possède une église inscrite MH dans un site classé dont la conservation a nécessité des travaux qui ont été

financés par la DRAC, la région et le département et en partie à l'aide d'une souscription organisée par l'Association Saint-Martin de Grevilly avec la F.P. qui a reçu un écho très favorable ;

- Projets de souscription engagés pour le parvis de l'église de LACROST, et pour l'église d'OUGY avec l'interface de l'association *Les Amis des églises et du Patrimoine de Malay*.



Les points de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 28 avril 2022, qui est celle de l'année 2021, sont ensuite abordés.

1. Émargements et recueils des cotisations des associations adhérentes à la FAPPAH : 24 associations adhérentes sont représentées à l'Assemblée Générale ; 8 pouvoirs sont consignés. L'assistance compte 55 personnes.
2. **Approbation** du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 27 novembre 2020 tenue par voie électronique et dont le compte-rendu signé le 6 décembre 2020 par Christophe Branche, Président de la FAPPAH, a été diffusé aux associations adhérentes. **Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.**
3. **Rapport moral 2021**, présenté par Christophe Branche.

Son propos est bref car il n'a pas été possible de tenir de réunions générales depuis le début de la pandémie au printemps 2020. En 2021, le Conseil d'Administration de la FAPPAH a tenté à deux reprises de monter une AG en présentiel, mais a dû y renoncer.

Le bureau de la FAPPAH s'est réuni à deux reprises avec le PAH. L'une de ces réunions a permis à la FAPPAH de rencontrer les *correspondants* du PAH qui sont des élus de conseils municipaux faisant l'interface entre leur commune et le PAH. Christophe Branche indique que la FAPPAH va organiser une sortie d'automne axée sur le patrimoine industriel.

**Le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

4. **Rapport Financier 2021**, présenté par Nicole Pastoré, qui a succédé à Jacques Trémeau aux fonctions de trésorière.

2020

Présentation des comptes 2020		
	Ressources	Dépenses
Assurance (payée 2 fois)		176,16
Site (hébergement)		51,44
Adhésion à Pat. Envir.		50,00
Cotisations pour 2019	40,00	
Cotisations pour 2020 BNP	100,00	
Cotisations pour 2020 Bque Pop	320,00	
Réunion à Massilly*	1 125,00	811,25
Vte Brochure Ban sacré	237,00	
Vte Brochure Michel Bouillot	343,00	
Facture impression Les Ponts		1 845,20
Vte Brochure Les Ponts	629,00	
<b>Total année 2020</b>	<b>2 794,00 €</b>	<b>2 934,05 €</b>
<b>Déficit</b>	<b>140,05 €</b>	
<b>Compte BNP</b>		
solde au 31/12/2019	<b>4532,56</b>	
solde au 31/11/2020	4072,51	
Bque Pop au 31/12/2020	320,00	
Solde global au 31/12/2020	<b>4392,51</b>	
Résultat	<b>-140,05</b>	

* Réunion à Massilly		
comptes 2020	1 125,00	811,25
facture payée en 2019		193,29
		1 004,54
<b>solde bénéficiaire</b>	<b>120,46</b>	

	Les brochures	Ban sacré	M. Bouillot	Les Ponts
2016	facture impression	- 1 769,28		
2016	ventes	2 666,25		
2017	ventes	882,00		
2018	facture impression		- 1 739,69	
2018	ventes	400,00	1 281,00	
2019	ventes	316,00	847,50	
2020	facture impression			- 1 845,20
2020	ventes	237,00	343,00	629,00
	<b>résultat</b>	<b>2 731,97</b>	<b>731,81</b>	<b>- 1 216,20</b>

2021

FAPPAH - Présentation des comptes 2021			
	Ressources	Dépenses	
Assurance (payée 2 fois en 2020)		0,06	
Site (adaptation)		650,00	
Site (hébergement)		51,44	
Adhésion à Pat. Envir.		50,00	
Adh. Fond. Patrimoine		55,00	
Frais de cocktail		89,93	
Cotisation 2020/2021	60,00		
Vte Brochure Ban sacré	246,00		
Vte Brochure Michel Bouillot	162,50		
Vte Brochure Les Ponts	536,00		
<b>Total année 2021</b>	<b>1 004,50 €</b>	<b>896,43 €</b>	
<b>Résultat positif</b>		<b>108,07 €</b>	
<b>Compte Banq Pop</b>			
solde au 31/12/2020	4 392,51 €		
solde au 31/12/2021	4 500,58 €		
différence		108,07 €	
<b>Les brochures</b>			
	Ban sacré	M. Bouillot	Les Ponts
2016	facture impression	-1 769,28	
2016	ventes	2 666,25	
2017	ventes	882	
2018	facture impression		-1 739,69
2018	ventes	400	1 281,00
2019	ventes	316	847,5
2020	facture impression		
2020	ventes	237	343
2021	ventes	246	162,5
	<b>résultat</b>	<b>2 977,97</b>	<b>894,31</b>
			<b>-680,20</b>

	Les brochures	Ban sacré	M. Bouillot	Les Ponts
2016	facture impression	-1 769,28		
2016	ventes	2 666,25		
2017	ventes	882		
2018	facture impression		-1 739,69	
2018	ventes	400	1 281,00	
2019	ventes	316	847,5	
2020	facture impression			-1 845,20
2020	ventes	237	343	629
2021	ventes	246	162,5	536
	<b>résultat</b>	<b>2 977,97</b>	<b>894,31</b>	<b>-680,20</b>

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Il est proposé le maintien de la cotisation 2022 à 20 €. Cette disposition est adoptée.

## 5. Election et renouvellement du mandat des administrateurs

**Sont approuvés à l'unanimité :**

- ✚ le renouvellement de mandat de 3 ans de Annie Bleton-Ruget, Christophe Branche, Gérard Ferrière, Nicole Pastoré, Étienne Petrini-Poli ;
- ✚ l'élection d' Hortense Faucher, nouvelle administratrice.

Le nombre des administrateurs de la FAPPAH est actuellement de 12.

## 6. Présentation des nouvelles associations adhérentes à la FAPPAH.

- **L'Association pour la Sauvegarde de l'Environnement à Saint-André-le Désert et en Clunisois, ASESADÉC**, est présentée par Christine Gaudry qui en est la Présidente. Cette toute jeune association a pour objectif de sauvegarder le patrimoine paysager et architectural important de la commune et de ses environs ;
- **Le Comité du Vieux Saint-Sorlin** dont le siège est à La Roche-Vineuse est présenté par son Président Sylvain Mallié-Arcelin. Cette association a été créée il y a 50 ans avec l'objectif de restauration d'une croix blasonnée du 18<sup>ème</sup> siècle. Elle organise des concerts et dîners concerts pour financer des autres restaurations sur la commune : puits, lavoir, avec en projet celle d'une église romane construite sur un baptistère privé ;
- **L'association Les Amis du Château, Patrimoine de Bresse-sur-Grosne**, présentée par son Président Patrick Rougelet, a été constituée dans l'objectif d'aider à l'entretien d'un ensemble comprenant les communs du château, construits par les moines de La Ferté, ainsi que la Chapelle et le château de Bresse. En 2021 a été produit avec succès un spectacle théâtre et musique, qui a associé des comédiens et des bénévoles locaux. En 2022, le spectacle s'intitulera : M. de Lamartine vient ce soir.
- **L'association Royer Patrimoine** est présentée par son Président, Jean-Baptiste Dupré. Elle a été créée en 2020 et s'attache à la restauration et la mise en valeur du petit patrimoine de la commune : les cadoles dont 20 ont été retrouvées, la rénovation du puits communal et du four à pain, un chantier citoyen pour la rénovation des marches de l'église. En 2022, une souscription portée par Royer Patrimoine aux côtés des 3 autres associations de la commune ainsi que l'organisation d'une tartiflette géante ont permis de réparer la cloche de l'église qui ne sonnait plus. M. Dupré annonce le marché nocturne en juillet. Cette activité, comme celles des autres associations sera annoncée sur le site de la FAPPAH.n

## 7. Tribune ouverte aux associations :

- ✚ **Les Amis de Cluny.** Cette association qui existe depuis 80 ans se consacre à la préservation du patrimoine de la ville. Son Vice-président, Patrick Verrier, présente la restauration en cours de la 2<sup>ème</sup> tour du palais Jacques d'Amboise avec sa façade en albâtre. Il invite les participants à la conférence donnée par Frédéric Didier, le 4 mai à 18h 30 au théâtre de Cluny.
- ✚ **Le Renouveau de Saint-Hippolyte.** Son président, Yves Dedianne présente le projet de l'association d'inscrire le doyenné parmi les sites candidats pour l'inscription à l'UNESCO des sites clunisiens d'Europe (il en existe 200). 80 sites sont candidats dont 4 en Saône-et-Loire. Un comité territorial du clunisois a été constitué pour la recherche de documents et la constitution d'un dossier éligible.
- ✚ **les amis de Michel Bouillot.** Son Président, Jean-Claude Vouillon, présente l'ouvrage de Marie-Aude Poisson publié très récemment: « *Michel Bouillot, l'Émerveilleur* ». Marie-Aude Poisson indique qu'elle s'est attachée à chercher

tout ce que Michel Bouillot a créé dans les églises de Saône-et-Loire. Elle a utilisé les sources des Archives départementales, de l'association des Amis de MB et surtout du fichier constitué dans les années 1980 par l'artiste.

### 8. Actualités de la FAPPAH Point 3 : **les moyens de communication, le site de la FAPPAH, fappah.fr ;**

Ce point est présenté par Christiane Marson, administratrice de la FAPPAH, qui a conduit le projet de rénovation du site fappah.fr.

Le site fappah.fr a été mis en service en 2018 dans sa configuration actuelle. Il est actuellement géré par 6 personnes, les **éditeurs**, qui se répartissent les tâches de sa mise à jour.

Ce site est à l'usage des associations qui ont chacune une page dédiée sur laquelle on trouve des éléments tels que les objectifs de l'association, le logo, le nom et les coordonnées de sa ou son Président, sa présentation, des photos. Il est important que cette page soit actualisée régulièrement, notamment après les changements de présidence.

Autre intérêt du site, l'onglet manifestations qui permet de consulter l'ensemble des activités prévues par les associations, les données étant rentrées par les éditeurs de la FAPPAH sur l'information fournie par les associations. L'objectif est de permettre la consultation du tableau général des activités. La mise à jour de cet onglet représente un travail important de la part des éditeurs de la FAPPAH. Elle n'est pas toujours effectuée faute d'informations transmises par les associations. Aussi Christiane Marson pose la question de son utilité aux côtés des nombreux moyens de communication utilisés par les associations : leurs sites propres, messages aux Offices de Tourisme, pages dédiées du J.S.L...

Un sondage est effectué auprès des participants à l'Assemblée :

- ✚ Qui pense que le site est utile et qui l'a consulté ? - une majorité ;
- ✚ Qui a envoyé un événement pour mettre sur le site de la Fappah ? - une minorité.  
Mais des motivations fortes pour le faire vivre.

En conclusion de son intervention et au vu des éclairages fournis par l'Assemblée, Christiane Marson propose de continuer à alimenter l'onglet "*manifestations*" du site et demande aux associations d'aider la cellule de la Fappah en remontant régulièrement les informations sur les événements et manifestations ;

Point d'entrée des demandes : le secrétariat : [fappah.contact@gmail.com](mailto:fappah.contact@gmail.com) qui fera suivre à l'un des « éditeurs » chargé de l'insertion sur le site.

L'ordre du jour étant épuisé, Christophe Branche déclare l'Assemblée Générale close à 20h30 et invite tous les participants à échanger autour du buffet préparé à leur intention.

Christophe BRANCHE

Président



Monique PIROU

bureau/ Secrétariat